



Canada  
Province de Québec

Municipalité de Saint-Julien

## AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSSIGNÉ,  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA  
SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE,

Le conseil de la municipalité de Saint-Julien a adopté, lors de sa séance extraordinaire du 16 décembre 2011, le règlement # 329 relatif aux taux d'imposition 2012.

Toute personne intéressée par ce règlement, peut le consulter au bureau municipal situé au 787 Chemin St-Julien, aux heures de bureau.

DONNÉ à St-Julien ce 19<sup>e</sup> jour de décembre 2011.

---

Réjean Gouin  
Secrétaire-trésorier et directeur général

---